

Multimédias

Numéro 760, octobre–novembre 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/67574ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

(2012). Compte rendu de [Multimédias]. *Relations*, (760), 39–39.



**ICI CHEZ SOI,
LE COÛT RÉEL DE L'ITINÉRANCE**

DOCUMENTAIRE WEB INTERACTIF
ONF EN ASSOCIATION AVEC LA COMMISSION
DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA
2012, <CHEZSOI.ONF.CA>

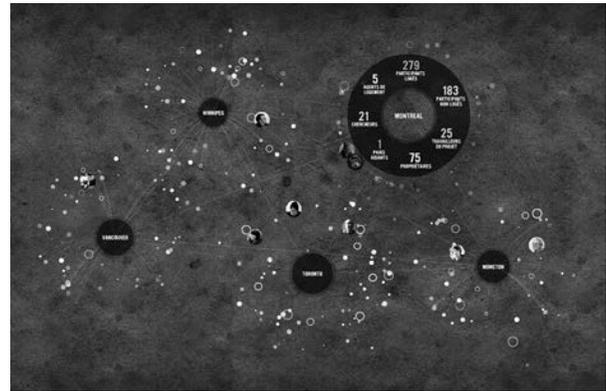
En 2008, une des plus grandes enquêtes jamais réalisées sur l'itinérance est lancée à travers le Canada. Quelques 2735 personnes – participants, intervenants, chercheurs, propriétaires, réalisateurs – prendront part au projet *Chez soi*, doté d'un budget de 110 millions de dollars par le gouvernement canadien. Cette vaste étude est menée simultanément dans cinq villes – Vancouver, Toronto, Moncton, Winnipeg et Montréal – et a fait l'objet d'un documentaire Web interactif intitulé *Ici chez soi, le coût réel de l'itinérance*, récemment mis en ligne par l'Office national du film (ONF).

Le projet *Chez soi* devait se pencher sur les phénomènes, souvent liés, de l'itinérance et des problèmes de santé mentale en favorisant une approche d'intervention centrée sur l'accès au logement. En offrant un logement subventionné à des personnes sans abri, l'approche vise à favoriser les conditions (sécurité, stabilité) qui leur permettront par la suite d'envisager des solutions à leurs difficultés personnelles. Cette méthode se distingue des formes traditionnelles d'intervention, non concluantes d'après les chercheurs, selon lesquelles on tente d'abord d'amener ces individus à changer afin qu'ils quittent ensuite la rue et se trouvent un logement. Les chercheurs estiment que si les résultats de ce projet sont probants, il en coûtera beaucoup moins cher à l'État d'offrir un logement et des services à ces personnes que de perpétuer le cercle vicieux actuel où les allers-retours entre l'hôpital psychiatrique et la prison sont fréquents.



Réalisé en étroite collaboration avec les responsables de l'étude, le documentaire Web de l'ONF présente un portrait statistique élaboré de la réalité canadienne en matière de santé mentale et d'itinérance, le tout dans un environnement interactif dynamique doublé d'un blogue où l'on peut suivre la progression du projet et formuler des commentaires. Cependant, le principal intérêt de cette initiative de l'ONF, qui en fait également la valeur, est avant tout d'avoir donné la parole aux participants de cette recherche dans le cadre de courtes vidéos consacrées à quelques-uns d'entre eux.

Si les réalités divergent d'une ville à l'autre (pensons entre autres à la discrimination que subissent les Autochtones de Winnipeg), la perception du programme est elle aussi très différente selon les participants. Mark, un résident de Toronto, dit avoir «gagné le gros lot» après avoir été choisi pour bénéficier d'un logement subventionné dans le cadre de cette étude. Il se dit cependant très anxieux face à la possibilité que le projet ne soit pas reconduit. Dans l'intimité de son nouvel appartement, Lise, qui a un diagnostic de schizophrénie, a quant à elle réussi à faire son portfolio et se consacre plus facilement à sa passion pour la peinture. Par contre, pour James, il n'est pas facile de s'adapter à son logement. Pour celui qui a connu la rue pendant 30 ans, il apparaît plus «honorable et honnête» de vivre dehors «au jour le jour» et en liberté plutôt que d'être enfermé dans un logement «qui corrompt» et dont il



ne sait pas faire fonctionner le four. De son côté, Theresa est menacée d'éviction. La mendicité quotidienne et un diagnostic de cancer des os ne lui ont pas permis de jouir pleinement de ses nouvelles conditions d'habitation.

C'est aussi à la lumière des témoignages d'intervenants qu'on saisit toute la complexité des problèmes que vivent les participants. Ceux-ci pratiquent l'écoute, l'accompagnement et la défense de droits en plus d'apporter à ces personnes de la nourriture et des médicaments. Certains se sont épuisés au cours du projet. Dans une des vidéos, une participante demande à Boushra, son intervenante, ce qui la motive à poursuivre. Sa réponse est éloquente: «Je n'y ai jamais vraiment pensé!»



Alors que le projet doit prendre fin le 31 mars 2013, plusieurs questions demeurent sans réponse. Le programme sera-t-il évalué positivement? Le financement fédéral sera-t-il reconduit? Si les résultats de cette enquête sont actuellement mitigés, elle aura à tout le moins permis de mettre au grand jour le problème de l'itinérance, de documenter de manière exhaustive la réalité des sans-abri aux prises avec des problèmes de santé mentale et de leur offrir un espace d'expression.

FANNY JOLICOEUR